



COMMUNE DE LE GREZ

1, Place de la Mairie

72140 LE GREZ

TEL : 02.43.20.10.49

Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu de la SÉANCE DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020 Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL VINGT, le huit octobre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie- salle polyvalente- (covid-19) de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Secrétaire de séance : M HOULBERT Stéphane

Étaient présents :

COTTIN Martine	PELLIER Céline
CHAUVIN Christian	CREPIN Sylvie
COTEL Aurélie	
HOOGHIEMSTRA Laëtitia	VERLIAC Thibault
HOULBERT Stéphane	GAUQUELIN Fabrice

Étaient représentés :

Était absent non excusé : CHAUVEL Pascal

Démissionnaire : DELBARRE Jean-Pierre

SOMMAIRE

- 1- Point sur les travaux en cours,
- 2- Projets 2021
- 3- Attributions des subventions aux différentes associations
- 4- Nomination agent recenseur 2021
- 5- Point sur les locations de la Salle – Tarif à la semaine pour séminaire formation professionnelle de jeunes
- 6- Compte rendu de réunions

- Questions Diverses.

Le conseil municipal a présenté toutes ses félicitations à Mme HOOGHIEMSTRA Laëtitia pour son élection en qualité de Présidente de l'Office de Tourisme de Sillé-Le-Guillaume

1- Point sur les travaux en cours.

Salle des fêtes : M CHAUVIN Christian a fait le point sur les travaux de la pompe à chaleur et sur le système de ventilation de la salle avec l'entreprise GAUDEMER. Les travaux de la pompe à chaleur ont été réceptionnés et la facture est payée. Concernant la ventilation, l'entreprise GAUDEMER va revenir faire des modifications la semaine prochaine afin de rectifier certains points du montage. Il manque le schéma électrique de l'installation. Pour l'entretien annuel de la pompe à chaleur qui doit prendre effet le 01/09/2021 après la garantie annuelle, il sera demandé des devis à d'autres entreprises.

-**Travaux d'isolation :** Voir la planification avec PELTIER BEAUSSARD le plus tôt possible et vérifier la prise en compte de l'installation électrique au niveau du plafond.

Prendre contact pour les futurs travaux de remplacement de l'éclairage de la salle.

Maison passive : Le choix d'aller vers un chauffage électrique pour la grande pièce et 1 sèche serviette pour la salle de bain a été décidé à l'unanimité. Le devis de l'entreprise LECRENAY à Conlie a été retenu pour un montant TTC de 1375.00 €.

Aménagement Terrain de jeux : Le paysagiste vient la semaine prochaine pour étudier et nous faire un devis.

Hangar : Un devis sera demandé à un paysagiste pour les plantations autour du nouvel hangar. L'entreprise BOUVIER est en train de finir la porte du hangar.

Voirie : Un rendez-vous est prévu courant Octobre 2020 avec l'entreprise INGERIF, et les propriétaires de la Lande de QUERTE afin de continuer l'étude des travaux à faire pour l'amélioration de cette portion de voirie. Plan d'évacuation des eaux, panneaux de signalisation, élargissement de la voirie. L'aménagement du virage de « La Cheminée » est prévu.

Lotissement : Les nouveaux panneaux publicitaire seront posés fin octobre ou début novembre 2020.

Equipement du personnel : Validation de l'achat de la tronçonneuse, du groupe électrogène, vérifier pour faire fonctionner un KARTCHER dessus.

M HOULBERT Stéphane propose de vérifier les EPI (équipements de prévention individuel) pour l'agent technique et d'aider Mme LEBRETON à mettre à jour le DUPR (Document unique de prévention des risques). Pour information Mme LEBRETON suit annuellement la formation professionnelle d'assistante de prévention au Centre de Gestion de la Fonction Publique avec le CNFPT, la journée de formation est le 6 Novembre 2020 au Mans.

Eclairage public : Il faut rappeler CITEOS, car il y a toujours un problème de lampes qui clignotent route d'Hantenaie.

Prévoir l'achat de guirlande de Noël pour l'église et la Mairie (Catalogue LEBLANC- promotion de fin d'année)

2- Réflexion sur les travaux pour 2021.

- Voiries Champs Blancs – Aménagement cheminement
- Jardins partagés
- Cheminement piétons. (Demander une étude à INGERIF)

Les devis sont attendus pour la fin de l'année afin de monter les dossiers de demande de subventions à l'Etat, la Région, et le Département...

3- Attributions des subventions aux différentes associations

34-2020 Objet : Attribution de subvention :

Suite au courrier reçu par les Pompiers de Sillé le Guillaume, le Conseil Municipal décide de verser à l'amical des Pompiers la somme de 300 € en subvention de fonctionnement qui était en attente dans la délibération 26-2020.

4-Recensement de la population sur la commune (agent recenseur).

Mme Marie-Hélène GRILLAUD est disponible pour faire le recensement 2021 du 21/01/2020 au 20/02/2021 avec une formation en janvier 2021 (deux fois ½ journée) avec la Coordinatrice Mme LEBRETON Thérèse. Il faudra penser à informer la population avec l'édition de l'Echo du Grez de décembre 2020.

35/2020 Objet : Recrutement d'un agent recenseur et fixation de sa rémunération

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 51-711 modifiée du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique,
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V et ses articles 156 et suivants fixant les modalités et la procédure du nouveau recensement,
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,
Vu les décrets n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population et n° 131 du 9 juin 2009 page 9340,
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal la nécessité de recruter un agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement de la population 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'avoir recours à un agent communal comme agent recenseur, en plus de l'agent Coordonnateur. Cet agent sera rémunéré comme suite : les heures de formations en janvier 2021 au tarif du SMIC 10.15 €/H et une indemnité forfaitaire fixée par l'INSEE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le coordonnateur à effectuer des heures en plus au-delà de son temps de travail hebdomadaire accordé (18 heures), il pourra percevoir des heures complémentaires.

5- Point sur les locations de la Salle – Tarif à la semaine pour séminaire formation professionnelle de jeunes

Les produits de location de la salle des fêtes s'élèvent à 1 246 € cette année par rapport à l'année dernière ils étaient de 5 660 €.

Location Salle des Fêtes pour séminaire social, en attente de retour, à voir en Novembre.

6- Compte rendu de réunions

***Les comptes rendus des réunions de la 4CPS seront adressés par mail aux élus ou/et ils sont consultables en mairie sur simple demande. (Ou sur le site de la 4CPS : www.4cps.fr)**

Compte rendu de la réunion au Parc Naturel Régional Normandie Maine : Fait par Mme CREPIN Sylvie.

Questions Diverses

Repas des Anciens : Annulé (Covid 19) – Il sera remplacé par un colis par foyer de plus de 65 ans.

Environ 60 Foyers sur la commune- Prévoir un budget de 35 à 45 € par colis.

L'animation sera reportée l'année prochaine avec le même intervenant.

Noël des Enfants : Annulé aussi mais distribution de cadeaux maintenu, voir pour l'organisation, et de même le spectacle sera reporté l'an prochain avec le même animateur.

L'écho du Grez : à préparer avec l'équipe

Téléthon 2020 est annulé (Covid 19)

Location 4CPS (Maison médicale) est à l'étude par le bureau de la 4CPS.

La séance s'est levée à 23 heures

Le Maire,
Martine COTTIN

